



Le Bulletin de mars

3^e étape

Nous entamons déjà la 3^e et dernière étape de l'année scolaire. Celle-ci est très importante puisqu'elle représente 60% du résultat final de l'élève.

Rappelez-vous que peu importe l'âge de votre enfant, il a besoin de votre soutien et de vos encouragements pour persévérer dans ses travaux scolaires. Vous devez regarder son agenda à tous les jours afin de vérifier ce qu'il a à faire et pour vérifier les messages de l'école.

TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR LA RÉUSSITE DE VOTRE ENFANT!

Inscriptions 2019 - 2020

Nous vous rappelons que vous devez inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2019-2020.

Activités intégrées

Maternelles - 5, 8, 12 et avril :
Art dramatique – Stéphanie Vechio

Maternelles - 30 avril :
Écrivaine – Isabelle Larouche

2^e année - 3 avril:
Éducazoo

3^e année - 3 avril :
Prof Dino – Atelier de chimie

3^e année - 10 et 11 avril :
Musée régional de Vaudreuil-Soulange

4^e année - 4 avril :
Réactions chimiques

À mettre à l'agenda :

4 au 8 mars :
Semaine de relâche

27 mars :
Journée
pédagogique

22 mars :
Diner pizza

28 mars :
Rencontre du
conseil
d'établissement

**ATTENTION! Seuls les
élèves dûment
inscrits au service de
garde peuvent être
présents à l'école lors
des journées**

À prévoir

19 avril :
Congé

22 avril:
Congé

OPP

Activités de l'OPP

Vendredi 22 mars : Dîner Pizza

Vous êtes invités à communiquer avec eux pour vos questions ou vos commentaires concernant les informations mentionnées ci-dessus ou pour vous impliquer : parentsbenevoles.dgc@gmail.com

OPP

École du Grand-Chêne

S'impliquer

Soutenir

Financer

Changements au calendrier 2018-2019

- 1- Il y a une erreur sur le calendrier, il n'y a pas de rencontre de parents le 21 mars.
- 2- En raison des conditions climatiques difficiles qui ont forcé la fermeture de l'école le 24 janvier et le 13 février, **les journées pédagogiques du 7 mai et du 10 juin sont annulées et seront des journées régulières d'école.**

Service de garde

Journée pédagogique du 27 mars :

Sortie à l'Aquadôme



Petits rappels :

- 1- Si vous avez besoin de rencontrer Mme Isabelle, vous devez appeler pour prendre rendez-vous. De cette façon, vous êtes assurés qu'elle aura le temps pour répondre à toutes vos questions.
- 2- Il est **interdit aux parents de circuler dans l'école** le matin et en fin de journée. Vous ne pouvez pas dépasser le petit bureau de l'accueil.
- 3- Nous vous rappelons que vous devez effectuer vos paiements, **dès la réception de la facture.** Le paiement par Internet est à privilégier puisqu'il est plus fiable et rapide. Si vous devez utiliser une autre méthode de paiement, assurez-vous d'indiquer clairement le nom de votre enfant.